

# Dossier thématique n°2

---

Octobre 2019

Démarche  
« développement économique  
et emploi pour les quartiers  
en renouvellement urbain »

## L'animation économique territoriale



---

Directeur de publication : **Didier DECOUPIGNY**  
Responsable de publication : **Matthieu BONAL**  
Photographie : **MEL**  
Document, traitement statistique et cartographie réalisés  
par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



Impression : **AD Concept**

Démarche

« développement économique et emploi  
pour les quartiers en renouvellement urbain »

# **L'animation économique territoriale**



# SOMMAIRE

---

<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>Les outils présents au sein du territoire métropolitain participent à l'animation économique territoriale.....</b>	<b>7</b>
Les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat et la mise en réseau.....	7
Les initiatives en faveur de l'emploi.....	9
<b>Des initiatives au niveau national favorisant une animation économique plus inclusive .....</b>	<b>11</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>19</b>



# INTRODUCTION

---

## **PROBLÉMATIQUE : QUEL RÔLE PEUT JOUER L'ACTION PUBLIQUE DANS L'ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL DANS LES QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN ?**

### **L'animation économique territoriale : de quoi parle-t-on ?**

L'animation économique territoriale se rapporte à la création et au développement de dynamiques économiques sur un territoire, au travers d'initiatives permettant de faciliter les échanges et les synergies entre acteurs publics et privés. La qualité de l'animation économique sur le territoire réside dans la capacité des acteurs à savoir se coordonner et à entretenir un réseau pour mener des actions efficaces en termes de créations d'emplois ou de développement économique. Cela peut se concrétiser par le développement de réseaux de promotion et de développement du tissu économique local, qu'ils soient mis en œuvre par l'initiative privée ou publique.

L'animation économique doit bénéficier à la fois aux acteurs économiques du territoire et aux collectivités. La convergence des intérêts de l'action publique et des acteurs privés est un objectif de l'animation économique territoriale.

Du point de vue des collectivités, l'animation économique doit ainsi se répercuter sur l'ensemble du territoire et intégrer toute la population. Le développement économique des quartiers prioritaires étant un des objectifs des contrats de ville, la question de l'animation du tissu économique présent dans ces quartiers est donc posée, dans la mesure où les bénéfices attendus de ce type d'action sont multiples :

- › réduction des inégalités ;
- › emplois de proximité ;
- › développement de l'activité ;
- › amélioration de l'image des quartiers.

### **L'animation économique dans les politiques publiques.**

L'animation du tissu économique local par les collectivités territoriales s'effectue à plusieurs échelles :

- › la Région fixe les grandes orientations stratégiques en matière économique en votant le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Du SRDEII découle cinq grandes dynamiques qui cadrent l'animation économique du territoire régional sur lesquelles Hauts-de-France Innovation Développement, l'agence régionale qui œuvre pour le développement de l'entrepreneuriat dans les projets d'innovation et de performance industrielle, s'appuie pour communiquer et animer avec les acteurs de l'économie régionale :

- la Troisième Révolution Industrielle,
- l'Euro-hub,
- Welcome EU,
- Génération S,
- Créa-HDF ;

› à l'échelle métropolitaine, la MEL est l'acteur public de référence en matière de développement économique au service du tissu économique local depuis la loi MAPTAM<sup>1</sup>. Elle définit une stratégie de développement économique et noue des relations avec les acteurs économiques du territoire. Elle favorise également l'attractivité du territoire ;

› l'échelon communal est également présent dans l'animation économique du territoire en assurant une fonction de proximité entre l'action publique et les entreprises du territoire. Toutefois, il existe de fortes disparités des services « économie » selon les communes pour divers motifs : la taille de la commune, la capacité des services, l'importance et la diversité du tissu économique présent, la présence de disponibilités foncières font que les ingénieries existantes au niveau communal sont très différentes.

Au-delà des échelles territoriales, les organismes consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les fédérations de métiers et les acteurs privés (clubs d'entreprise, réseaux, associations...) organisent également l'animation économique du territoire. Ces acteurs mènent de nombreuses actions en faveur de l'animation économique qui ont pour vocation de renforcer les entreprises présentes sur le territoire et les marchés existants.

L'État, par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et des Consignations et le Secrétariat Général à l'Égalité des Territoires participent activement aux projets mis en œuvre au sein des collectivités.

---

<sup>1</sup>-Loi du 27 Janvier 2014 pour la Modernisation de l'Action publique Territoriale et Affirmation des Métropoles.

---

Enfin, les différentes maisons de l'emploi participent également à l'animation économique territoriale au travers de leur rôle de coordinateurs des acteurs de l'emploi sur leurs territoires d'interventions supra-communales.

### La MEL et le développement économique des quartiers prioritaires

Le développement économique et l'emploi sont la « première priorité » du contrat de ville 2015-2020 de la MEL en faveur des quartiers prioritaires. Cet affichage marque la volonté de rendre plus visible cette action dans la politique de la ville. Le plan d'action économie emploi, validé en Conseil métropolitain le 15 Juin 2018, décline la stratégie en faveur du développement économique et de l'emploi dans les quartiers prioritaires. Les questions du retour à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires et du soutien à la création et/ou au développement de l'activité occupent une place centrale.

### Les quartiers NPRU : une fonction économique plus ou moins marquée

Au sein de la métropole lilloise, la taille et la variété du tissu économique présent dans les différents sites peuvent varier d'un quartier à l'autre<sup>2</sup> :

- › l'Arc Nord-Ouest de Roubaix constitue une exception où le tissu économique présent dans la ville est très important et très dense ;
- › les quartiers du Pile à Roubaix, de la Lionderie-Hautchamps à Hem, de la Bourgogne à Tourcoing, du Nouveau Mons à Mons-en-Barœul, le secteur Concorde à Lille se situent dans une situation intermédiaire en termes de tissu économique ;
- › les quartiers du Blanc Riez à Wattignies, de Villas-Mousserie à Wattrelos et des Oliveaux à Loos se caractérisent par la faiblesse de leur tissu économique.

La fonction économique est plus ou moins présente selon les quartiers. Néanmoins, quel que soit la situation du développement de l'économie au sein de ces quartiers, le chômage reste fortement ancré et les populations locales ne sont pas réellement intégrées au tissu économique métropolitain.

L'activité économique reste un moteur pour le développement local, d'autant plus qu'avec l'augmentation du coût des

---

<sup>2</sup> Pour approfondir cette question : cf. « Diagnostic métropolitain consolidé : démarche développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain », ADULM, juin 2018.

déplacements, développer de l'activité économique à proximité des lieux d'habitation, permet une amélioration du pouvoir d'achat. La question de l'animation économique pour intégrer les populations locales est donc primordiale.

### Les vecteurs de l'animation économique territoriale

La MEL, qui a à la fois la compétence en développement économique et en politique de la ville, semble l'acteur le plus pertinent pour coordonner l'action publique en faveur de l'animation économique territoriale.

De nombreuses initiatives locales existent et participent plus ou moins directement à l'animation économique territoriale.

La première partie de ce document met en avant des initiatives portées par la MEL, les acteurs publics de l'emploi et ceux de l'aide à l'entrepreneuriat permettant de renforcer l'animation économique des quartiers prioritaires et des sites NPRU.

La seconde partie vise à identifier et à valoriser des initiatives présentes sur le territoire national qui pourraient permettre de développer une stratégie d'animation économique au service des quartiers de la métropole lilloise.

#### Les informations à retenir

- › Les actions en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat sont deux piliers essentiels de la stratégie en faveur des quartiers prioritaires et des sites NPRU.
- › Une meilleure connaissance des entreprises présentes localement et la mise en place d'actions favorisant les réseaux d'entreprises sont les clés de réussite d'une animation économique territoriale portée par l'action publique.
- › L'animation économique territoriale permet de renforcer le tissu économique local et participe à l'amélioration de l'image des quartiers.
- › L'animation économique territoriale se joue à différentes échelles à la fois territoriales et sectorielles.

# LES OUTILS PRÉSENTS AU SEIN DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN PARTICIPENT À L'ANIMATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

**Des actions en faveur de l'entrepreneuriat et de l'emploi permettent au-delà de leur objectif premier de favoriser les liens avec les entreprises, de développer des réseaux et de créer les conditions favorables à une animation économique territoriale efficace.**

## LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ENTREPRENARIAT ET LA MISE EN RÉSEAU

**Les aides à la création d'entreprises et au soutien à l'entrepreneuriat peuvent être un vecteur d'animation économique dans les quartiers prioritaires.**

L'appétence pour la création d'entreprise reste plus forte que le passage effectif à la création. De nombreuses personnes en France ne franchissent pas le cap de l'idée de création d'entreprise en raison de plusieurs facteurs, notamment un manque d'information, de financement, ou de compétences entrepreneuriales.

Les QPV sont plus touchés dans cette incapacité d'initier une création d'entreprise alors que la volonté de créer son entreprise y est similaire. En effet, les entrepreneurs représentent à peine 5% de la population des QPV alors que cette part est de 10% ailleurs<sup>3</sup>.

Les entreprises présentes au sein des QPV sont majoritairement de taille plus petite, présentant des structures à faible chiffre d'affaires, ce qui montre leurs difficultés soit à trouver des débouchés, soit à se financer pour croître.

Le soutien à la création d'entreprises est la clé du développement et de la pérennité de l'activité, et donc de l'emploi. Cependant, ce sont les entreprises de taille moyenne et les grandes entreprises qui ont la capacité d'animer les clubs d'entreprises et de développer des parrainages avec les jeunes créateurs d'entreprises.

Celles-ci sont peu présentes dans les quartiers défavorisés et malgré la multitude de clubs d'entreprises ou d'associations d'entraides entre entrepreneurs existantes en France, les

habitants des QPV sont souvent délaissés alors que leurs problématiques diffèrent des autres environnements urbains.

83% des start-ups fondées en France sont issues de personnes ayant obtenu un diplôme de grande école de commerce ou d'ingénieurs, dans lesquelles les étudiants sont surtout issus de milieux favorisés, donc ayant grandi en dehors des QPV<sup>4</sup>. La reproduction sociale du monde de l'entrepreneuriat est donc très présente en France.

Le nombre de dispositifs en faveur de l'entrepreneuriat ne manque pas en France, mais il semble malgré tout aujourd'hui primordial de mettre en place des politiques qui favorisent l'entrepreneuriat et le suivi en amont des potentiels créateurs d'entreprises, spécifiques aux problématiques des QPV.

Cela représente un enjeu majeur pour le développement économique local et l'emploi de demain, d'autant plus que l'âge moyen de l'entrepreneur dans les QPV est plus bas que dans le reste de la France (en 2016, 53% des entrepreneurs des QPV avaient moins de 40 ans contre 33% pour le reste de la France)<sup>5</sup>.

## La Fabrique à entreprendre

La MEL et le Conseil Régional des Hauts-de-France se sont engagés en 2018 en faveur du dispositif national, « la fabrique à entreprendre », créé par la Caisse des Dépôts et Consignations, pour fédérer tous les réseaux d'acteurs et dispositifs en faveur de l'entrepreneuriat dans les QPV. Le dispositif existe déjà dans d'autres EPCI français.

L'objectif principal de ce dispositif est de centraliser les informations sur les aides à la création d'activité. La Fabrique à entreprendre cherche ainsi à créer un guichet unique pouvant répondre à toutes les questions des porteurs de projet entrepreneuriaux, de l'émergence d'une idée à la pérennisation de l'activité, portant sur les financements, les hébergements, ou la formalisation de l'activité. Le dispositif doit alors rendre plus lisible et visible l'aide à la création d'entreprise.

3 & 5- BPI France et Terra Nova, 2016, « *Entreprendre dans les quartiers : les conditions de la réussite* ».

4- Étude de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), 2016. Pour en savoir plus : <http://www.mondedesgrandesecoles.fr/cge-startup/>

---

La Fabrique à entreprendre a aussi pour objectif de détecter les potentiels porteurs de projets, de décloisonner les approches entrepreneuriales et d'encourager les nouvelles formes d'entreprises, adaptées aux problématiques des quartiers prioritaires. En se situant au cœur des QPV, la Fabrique à entreprendre doit permettre d'attirer les personnes qui connaissent les habitudes et les besoins des habitants des QPV, permettant ainsi de mieux cibler les créations d'entreprises et les potentiels futurs recrutements.

Pour ce faire, la Fabrique à entreprendre met en place une expérimentation de 8 « espaces ressources » répartis sur le territoire de la MEL au sein de structures existantes (4 sur Lille, 1 à Wattignies, 1 à Hem, 1 à Roubaix et 1 à Tourcoing). Ils ont pour objectif d'accompagner 1 100 porteurs de projets en 3 ans. Le programme prévoit que près de 70% des personnes suivies iront jusqu'à la création d'entreprise. A terme, le projet vise la présence de 20 lieux sur l'ensemble de la métropole lilloise, des centres physiques uniques où seront centralisés les experts et les informations utiles.

**Au travers du soutien à l'entrepreneuriat, cette initiative pourra permettre un maillage important au sein des QPV au service de l'animation économique.**

Contact :  
Sandrine Pereira, BGE Hauts de France (Boutique de Gestion)  
0320192000, [s.pereira@bge-hautsdefrance.fr](mailto:s.pereira@bge-hautsdefrance.fr)

### **Lille métropole solidaire, un PTCE métropolitain**

Le Pôle Territorial de Coopération Economique « Lille métropole solidaire », impulsé par la MEL en 2014, est animé par le cluster d'entreprises Initiatives et cité, basé à Lille.

Le cluster d'entreprises Initiatives et cité, labellisé comme PTCE en 2014, est né en 2010 et rassemble aujourd'hui 20 entreprises engagées pour un développement économique « local et durable ».

Les entreprises du cluster s'inscrivent dans différents secteurs :

- › les modèles économiques innovants (sociétés de conseil, comptabilité...);
- › la communication (agence de communication...);
- › le numérique;

- › le Cluster intègre également deux Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) « Smart » et « Grands Ensemble » qui permettent d'offrir une alternative salariée aux porteurs de projets et de les faire profiter d'une offre de services mutualisés.

L'objectif du cluster est de favoriser le développement des coopérations entre les différents membres du cluster en leur permettant de mutualiser leurs compétences pour répondre à plus de marchés.

Le modèle économique du cluster s'appuie sur des subventions publiques (de la MEL notamment en tant que PTCE), privées (des fondations par exemple) et sur la participation de chaque entreprise membre du cluster.

Le cluster porte actuellement deux projets supplémentaires :

- › St So Bazaar : futur lieu dédié à l'économie créative sur la friche Saint-Sauveur. Le cluster mène une réflexion sur l'aménagement et l'animation du futur lieu en accordant une importance à l'ouverture du lieu notamment sur les quartiers environnants (Moulines par exemple);
- › l'incubateur « Évident ». L'incubateur soutient les porteurs de projet d'innovation sociale par un dispositif d'accompagnement. L'intérêt de l'incubateur est de pouvoir à la fois offrir un accueil des porteurs de projets de par les espaces partagés dont dispose le cluster et de fournir un accompagnement en mobilisant les compétences des entreprises membres du cluster. De plus, l'incubateur s'appuie sur un réseau de partenaires pour offrir des formations, conseils, rencontres avec les autres acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises.

L'incubateur propose deux sessions par an d'accueil aux porteurs de projets (au printemps et à l'automne). Deux sessions ont pour l'instant eu lieu permettant un accompagnement de 12 porteurs de projets à chaque session pour une durée de 9 mois.

**L'incubateur et plus globalement le PTCE favorisent l'animation économique territoriale au travers de la participation des acteurs financeurs, des réseaux d'entreprises, de l'ESS et des institutions publiques mobilisés pour l'appui aux sociétés incubées.**

Contact : Zoé Brévière, coordinatrice, Initiatives et Cités,  
[zbreviere@initiativesetcite.com](mailto:zbreviere@initiativesetcite.com)

---

## LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Le retour à l'emploi demeure un objectif important de la politique de la ville de la MEL. L'enjeu est de diminuer de moitié l'écart entre le taux d'emploi constaté dans les quartiers prioritaires et celui de la métropole. De ce fait, de nombreuses actions destinées à enrayer le chômage de masse dans les quartiers de la géographie prioritaire de la politique de la ville existent.

A l'échelle de la métropole, les Maisons de l'emploi (MDE) jouent un rôle de coordination des acteurs et des initiatives en faveur de l'emploi. Les Maisons de l'emploi structurent le territoire métropolitain et leur action couvre donc la géographie prioritaire et les sites en renouvellement urbain.

**Les MDE constituent un point d'appui pour l'action publique pour fédérer un réseau et construire une animation du tissu économique local.**

Au sein de la métropole, les Maisons de l'emploi sont autonomes les unes des autres et agissent sur leurs territoires d'implantation et de compétence. Elles disposent chacune d'une compétence « métier » particulière, qui leur permet de mener des actions spécifiques en faveur d'un secteur d'emploi défini, identifié comme moteur sur leur territoire.

Chaque MDE met en place des initiatives spécifiques en rapport avec les contraintes et opportunités de son territoire.

› La MDE Métropole Sud (MDE MS) a mis en place **un réseau RH des entreprises du transport**, qu'elle pilote depuis plusieurs années. Il s'agit d'une initiative qui a pour objectif de rassembler les acteurs du transport et de la logistique de la métropole et au-delà, pour échanger les bonnes pratiques et résoudre des problématiques internes à chaque entreprise. Cette coordination des acteurs entre eux, permet la mise en place de formations communes, de préciser des points sur le recrutement ou encore de résoudre des problématiques internes aux entreprises. La MDE MS a également créé une plateforme internet dédiée au réseau pour faciliter le transfert d'informations.

La MDE a étendu cette démarche au second semestre 2018, à tous les secteurs des entreprises de son territoire, avec **le concept de « campus territorial »**. L'objectif est de créer du dialogue sur le long terme entre les acteurs de l'emploi et les entreprises associées pour connaître les besoins et les attentes des entreprises, notamment en matière d'éducation/formation ou de liens avec les usagers.

Cela doit permettre d'améliorer les relations au travail au sein des entreprises par l'échange de bons procédés entre entreprises et permettre aux acteurs membres, d'obtenir des réponses concernant des questions spécifiques aux ressources humaines.

*Contact : Roland Famin, Directeur adjoint, 03 20 97 43 00*

› La MIE de Roubaix axe ses démarches vers des initiatives innovantes comme **Game of Jobs**. Il s'agit d'un salon de l'emploi atypique, basé sur une communication en rapport avec la série à succès Game of Thrones. La MIE a rassemblé plus de 130 entreprises pour le premier salon pour un total de 3 000 offres d'emploi. La spécificité du salon vient du fait que les entreprises n'étaient pas répertoriées par secteur mais par compétences recherchées au sein des offres ou par appétences des demandeurs d'emploi. Cette originalité a permis aux demandeurs d'emploi de mieux se repérer dans le salon et de moins appréhender les contacts avec les entreprises. En amont du forum, la MIE a démarché les centres sociaux roubaisiens pour qu'ils préparent les demandeurs d'emploi aux face-à-face avec les recruteurs.

Face au succès du premier forum, l'expérience sera reconduite, mais cette fois-ci avec un peu moins d'entreprises pour également mieux les préparer à ce type de formule.

La MIE a contacté peu d'entreprises. La plupart ont répondu d'elles-mêmes en raison de l'originalité du forum. Toutefois, une fois que les entreprises se sont inscrites, la MIE a développé des liens avec ces dernières pour connaître leurs besoins réels et ainsi permettre une immersion plus forte pour les demandeurs d'emploi.

*Contact :*  
*Mickael Martel, Responsable des programmes de la MIE,*  
*03 59 30 66 91*

---

### Les informations à retenir

- › Les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat et du retour à l'emploi des habitants participent à l'animation économique territoriale.
- › Le territoire métropolitain bénéficie d'ores et déjà de structures et/ou de projets pouvant être des points d'appui au développement de l'animation économique dans les quartiers :
  - les lieux ressources de la Fabrique à entreprendre constituent une opportunité permettant de structurer une stratégie d'animation économique dans les quartiers. Par l'accompagnement des projets de créations d'entreprise, ils seront des clés d'entrée pour le partage d'expérience, la mise en réseau d'entreprises et la valorisation de l'image des quartiers ;
  - le regroupement permis par le PTCE est un outil pertinent pour rassembler et fédérer des entreprises autour de valeurs et de projets communs ;
  - les initiatives portées par les Maisons de l'emploi du territoire métropolitain permettent d'être au plus proche des entreprises, de les rassembler autour de projets (campus territorial, forum pour l'emploi). Au travers de ces initiatives, elles jouent un rôle dans l'animation du tissu économique local.
- › Les perspectives d'amélioration résident dans la visibilité des actions (un partage d'expériences entre les différents acteurs de l'animation économique pourrait être pertinent) et une attention portée spécifiquement aux structures ou projets situés dans les quartiers prioritaires ou sites NPRU lorsqu'ils/elles existent.

# DES INITIATIVES AU NIVEAU NATIONAL FAVORISANT UNE ANIMATION ÉCONOMIQUE PLUS INCLUSIVE

Certaines collectivités ont mis en place des dispositifs innovants en matière de création d'entreprise ou de financements, adaptés aux problématiques rencontrées dans les QPV. Elles utilisent notamment les réseaux d'entreprises existants pour stimuler de nouvelles activités au travers d'actions ponctuelles ou pérennes.

**Au travers d'un objectif de soutien au développement des entreprises, ces actions constituent de réelles opportunités au service d'une dynamique d'animation économique territoriale que l'action publique peut orchestrer.**

## Lyve Lyon : un service d'aide au développement d'entreprises et mise en réseau

La Métropole de Lyon est très active dans le domaine de l'animation économique depuis de nombreuses années.

Afin de répondre aux enjeux liés aux nouvelles compétences métropolitaines en matière de développement économique, la métropole lyonnaise a lancé au printemps 2018, Lyve Lyon, un dispositif unique visant à fédérer la communauté des entrepreneurs du Grand Lyon, quel que soit leur secteur et le niveau de développement de leur entreprise. Celui-ci reprend les fondations du réseau « Lyon Ville de l'Entrepreneuriat », un dispositif qui accompagnait depuis 2002 les créateurs d'entreprises de la métropole lyonnaise.

**Lyve Lyon permet de mettre en place une stratégie de développement économique à l'échelle métropolitaine mettant l'accent sur le renforcement de l'entrepreneuriat.** Plusieurs outils sont mis en œuvre pour développer ce projet :

- › **une plateforme digitale** a été créée pour faciliter la mise en relation des entrepreneurs entre eux. La plateforme permet également d'accéder à un agenda des formations proposées par la métropole lyonnaise qui concernent les problématiques que peuvent rencontrer les entrepreneurs : aides au financement, ressources humaines, recherches de partenaires. La plateforme est dotée d'une intelligence artificielle pour accroître la qualité de la mise en réseau : les entrepreneurs peuvent être alors connectés avec d'autres entrepreneurs en fonction de leurs profils ;
- › **trois pôles d'entrepreneurs** vont ouvrir leurs portes en 2019, pour accueillir des entreprises. Les pôles formeront un ensemble de 6 000 m<sup>2</sup> de bureaux, d'espaces de co-working et de salles de réunions et de conférences. Le programme

Lyve Lyon ambitionne d'accompagner au sein de ces pôles, près de 100 entreprises par an pour un objectif de 300 créations nettes d'emploi sur trois ans. L'objectif de ces pôles est d'accompagner les entreprises de tout niveau de maturité, pour assurer leur pérennité au-delà de 5 ans d'activité, seuil critique pour une entreprise en France.

**Un des pôles sera notamment construit dans un QPV, dans le quartier de la Duchère.** L'objectif est ainsi de stimuler l'entreprenariat de manière uniforme en tenant compte des disparités économiques et sociales des quartiers.

**Porté par la collectivité, Lyve Lyon a notamment pour objectif de proposer ce que l'offre privée de mise en réseau ne propose pas toujours, à savoir l'inclusion des entrepreneurs fragiles issus des quartiers défavorisés.** Ce programme qui rassemble les acteurs publics de l'emploi et des entreprises, doit permettre de renforcer les entreprises en leur donnant un accès rapide et facile à de l'information stratégique. Lyve Lyon part du principe que le réseau est une condition essentielle pour le maintien et le développement d'une entreprise.

Contact :

Candice Arlen, chargée de mission entrepreneuriat, Grand Lyon, 04 26 99 36 86

## Campus Urbain Seine-Amont : une initiative passée pour promouvoir les talents de son territoire

Campus Urbain Seine-Amont était une association créée en 2013 et gérée par l'ancienne communauté d'agglomération Seine Amont<sup>6</sup> (CASA), qui favorisait l'intégration des grands acteurs économiques (entreprises, établissements d'enseignement supérieur...) dans le tissu urbain et social défavorisé du territoire Seine-Amont.

**Bien que l'expérience ait été stoppée en raison de l'intégration de l'intercommunalité au sein du Grand Paris, cette expérience apparaît très intéressante dans sa construction, en rapport avec l'animation d'un territoire en mutation.**

<sup>6</sup> La communauté d'agglomération comprenait trois villes : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi. La communauté a été dissoute pour être intégrée au sein de la nouvelle métropole du Grand Paris le 11 décembre 2015.

---

L'objectif du Campus Urbain Seine-Amont était de favoriser l'adaptation des nouvelles entreprises et des établissements d'enseignement supérieur récemment implantés au sein de la CASA<sup>7</sup>. Les mutations économiques et sociales engendrées par ces nouvelles implantations nécessitaient d'être canalisées et accompagnées pour favoriser un meilleur développement du territoire.

**L'association avait donc le rôle de facilitateur et d'animateur du tissu économique local pour que celui-ci puisse profiter à l'ensemble des habitants, aux différents acteurs sociaux et économiques**, et participer au développement de l'économie de la connaissance à Ivry.

Au travers du Campus, la CASA cherchait notamment à renforcer la communication entre les acteurs privés et publics pour maximiser les effets en termes d'emploi et de développement économique sur le territoire. Après avoir créé un réseau de partenaires, pour favoriser les échanges entre les acteurs privés, le campus urbain avait mis en place plusieurs dispositifs et actions de rapprochement d'initiatives et d'aide aux projets, dont un qui permettait d'intégrer les populations et notamment celles des quartiers prioritaires.

La CASA a ainsi créé **impULS'heure**, un évènement qui permettait à des porteurs de projet de disposer d'une heure pour présenter leur projet face au jury d'experts issus des filières économiques du territoire. Cela permettait d'accélérer le développement du projet, de lever certaines difficultés (positionnement stratégique ou marketing, identification des potentiels de valorisation) et d'intégrer le réseau des filières partenaires.

Le service était gratuit et permettait une vraie mise en réseau des acteurs implantés avec les nouveaux acteurs souhaitant créer leur activité. Ils bénéficiaient alors de l'expertise des acteurs publics et privés présents sur le territoire de la CASA pour mettre en place leur projet et cela leur permettait également de disposer d'un réseau soudé au profit du développement de l'agglomération.

---

7- Le territoire de la CASA s'est trouvé au cœur d'une dynamique territoriale particulière et d'une concentration d'opérations d'aménagement et de contrats territoriaux aux portes de Paris (déploiement d'un OIN, présence de l'EPA ORSA sur le territoire Seine Amont, accueil de deux gare du Grand Paris Express, CDT « Grandes Ardoines »).

### **Angers Mécénat : un mécénat impulsé par les collectivités**

Bien que de nombreux fonds existent (Investissement Territorial intégré (ITI), garantie de prêts bancaires...), d'autres formes de financements comme le mécénat se développent en France au travers de fondations ou d'organismes privés, notamment depuis 2003 et la refonte de la loi sur le mécénat. Le mécénat permet à une entreprise de soutenir financièrement une œuvre ou une personne exerçant une activité présentant un intérêt général, sans contrepartie directe. L'intérêt du mécénat réside essentiellement dans le fait qu'il permet de défiscaliser le don à hauteur de 60% du montant. Le mécénat permet également à l'entreprise donatrice de bénéficier d'un effet positif en terme de communication.

En tant que mécènes, les entreprises et particuliers prennent conscience de l'importance grandissante du rôle sociétal qu'ils peuvent jouer. **Le mécénat, au-delà de sa fonction de financement, permet de fédérer un réseau d'entreprises engagées autour de valeurs communes.**

Angers Mécénat est un fonds de dotation créé en novembre 2012 qui a la spécificité d'être issu de l'initiative des collectivités locales (Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers), de l'IRESA (Inter-Réseau de l'Économie Sociale et Solidaire en Anjou) et d'entreprises présentes localement.

L'objectif initial est de permettre aux entreprises locales d'agir sur leur territoire grâce au mécénat en s'engageant à financer des projets d'intérêt général, pour accompagner les structures qui œuvrent aux changements socio-économiques sur le territoire de l'agglomération Angevine.

Le rôle d'Angers Mécénat est ainsi de convaincre les entreprises à investir dans ces projets.

Le fonds de dotation permet de créer, d'accompagner, de développer et de financer des actions « désintéressées » qui contribuent au développement solidaire et à la cohésion sociale du territoire, à la défense de l'environnement et au développement durable, à la création et à la diffusion artistique et culturelle et au développement du sport amateur ou encore à l'emploi et à la formation.

---

Quelques exemples de projets soutenus par le fonds de dotation d'Angers Mécénat :

- › **Apivet** : il s'agit d'une association qui œuvre à la réinsertion d'individus éloignés de l'emploi. L'association recycle et revend des vêtements usagés. Angers Mécénat est intervenue pour permettre à Apivet de se développer ;
- › **Réseau Étincelle** : il s'agit d'une association qui aide les jeunes déscolarisés et éloignés de l'emploi à reprendre confiance en eux et contribue ainsi à leur retour vers la vie sociale et professionnelle. L'association cherche également à orienter les jeunes vers l'entrepreneuriat. **Le mécénat intervient essentiellement au niveau de l'activation du réseau des entreprises de l'agglomération d'Angers pour qu'elles s'investissent humainement dans l'association.**

Angers Mécénat porte une attention particulière à l'aspect innovant des projets en matière de développement humain et au soutien des publics fragilisés.

Le soutien aux projets fonctionne par promotions annuelles, où des projets sont sélectionnés pour leurs impacts sur la vie locale. Depuis 2012, plus de 1,2 millions d'euros ont été investis par les entreprises dans des projets.

Contact : Laure Tourangin, responsable du développement,  
07 68 86 26 86

### Les PTCE, un dispositif de rapprochements d'acteurs solidaires mis en place par l'État

Au-delà du PTCE « Lille métropole solidaire » porté par la MEL, des exemples de PTCE sur le territoire national témoignent de la richesse de l'outil pour mener une animation économique territoriale adaptée dans les quartiers.

Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) sont issus de la loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2013. Ils sont des outils destinés à favoriser les réseaux d'entreprises et ainsi participer à l'animation économique du territoire. Ce sont des structures morales créées pour rassembler des entreprises, des associations ou autres acteurs économiques de terrain, souhaitant adhérer pour mener des actions conjointes dans le développement local autour d'un projet économique commun<sup>8</sup>. On dénombre aujourd'hui plus

---

8- Le premier dossier thématique traitant de l'économie informelle avait déjà mis en avant le dispositif des PTCE dans le domaine de la restauration.

de 160 PTCE à travers le territoire français après seulement 5 ans d'existence. L'ensemble des PTCE en France a bénéficié en 2017 de près de 20 millions d'aides publiques, pour un chiffre d'affaire total s'élevant à près de 67 millions d'Euros, créant près de 2300 ETP.

On peut identifier quelques principes communs et traits caractéristiques des PTCE en France :

- › **les PTCE cherchent avant tout à créer et consolider des emplois dans les quartiers défavorisés ou zones rurales.** Ils participent au renforcement de l'attractivité des territoires en mettant en œuvre des projets innovants ;
- › la majorité d'entre eux sont formés sous statut associatif ;
- › toutes les structures qui souhaitent intégrer un PTCE le peuvent, tant qu'elles s'inscrivent dans le respect des règles et des objectifs internes à chaque PTCE ;
- › il n'existe pas de contrat type pour un membre d'un PTCE. Chacun adhère à son niveau, avec son besoin et ses envies d'intégration. Il peut également exister des cotisations variables pour faire vivre les structures centrales de chaque PTCE, destinées à mettre en œuvre la coordination des acteurs ;
- › près de la moitié des PTCE portent sur une action ciblée unique, et l'autre moitié sont rassemblés autour d'activités diverses ;
- › **les PTCE répondent avant tout à des besoins non couverts par le marché et agissent là où un acteur seul ne pourrait pas s'implanter.**

Deux exemples de PTCE :

#### Coopaxis à Tours (37)

« Coopaxis relie les initiatives numériques locales mettant l'humain au cœur de la société ». Il s'agit d'un PTCE qui regroupe une trentaine d'organisations de natures différentes (associations, entreprises, collectivités et établissements de formation) qui œuvrent pour un projet commun de développement du numérique comme vecteur de développement social et économique sur le territoire tourangeau.

L'objectif est donc de stimuler la culture du numérique et de faciliter l'émergence de projets d'innovation sociale.

Ce PTCE est avant tout né du constat que ni les acteurs locaux de l'ESS, ni les entreprises, les associations ou les habitants ne savaient identifier les opportunités de développement du numérique dans les quartiers prioritaires de la ville et que ce

---

domaine ne devait pas exclusivement bénéficier au monde économique.

La plateforme agit dans plusieurs domaines :

- › chercher à développer un climat de collaboration entre structures favorables aux échanges et à l'innovation ;
- › produire et transmettre des compétences et des connaissances avec et pour les acteurs du territoire tourangeau ;
- › organiser la mise à disposition de données numériques et promouvoir les usages du numérique ;
- › accompagner la création et le déploiement de projets innovants et solidaires.

Le PTCE intègre un tiers-lieu de type fablab depuis sa création en 2013, le F.U.N Lab (Fabrique d'Usages Numériques). Il a pu évoluer en 2017 vers une structure spécialement dédiée aux habitants des QPV. Seul, le tiers-lieu n'aurait pas eu les moyens techniques pour apporter ce service en plus auprès des populations précaires.

Outre les services que l'on retrouve habituellement au sein d'un fablab (machines dédiées au numérique, imprimantes 3D, découpe laser), le F.U.N Lab a mis en place des visites pédagogiques, des journées d'initiation et des stages et ateliers en faveur d'adolescents de l'école de la deuxième chance locale. Ce rapprochement doit permettre à ces adolescents de se familiariser avec les outils du numérique et de les intégrer vers un projet professionnel innovant.

Enfin, le PTCE développe également un projet pour les jeunes de 18 à 25ans sans emploi ni formation, afin de les accompagner dans un parcours entrepreneurial de 8 semaines, afin de créer des services numériques pour la population.

### **Les Gouttes d'Or de la mode et du design à Paris (75)**

L'initiative est née de la ville de Paris qui avait fait le constat en 2011 que de nombreux professionnels du textile-mode-design situés dans le quartier de la Goutte d'Or ne survivaient que grâce à l'économie informelle dans un cadre communautaire. Les artisans ou créateurs parisiens rencontraient également de grosses difficultés à développer des activités pérennes quand elles sont basées sur des productions locales ou françaises.

Le PTCE est né pour mutualiser les actions afin de favoriser le développement économique de ces membres. Le premier objectif du pôle est d'apparaître comme un think-tank qui élabore de nouveaux modèles économiques, basés sur la coopération entre professionnels du textile-mode-design, pour favoriser l'éclosion de savoir-faire innovants et adaptés à un environnement nouveau. Le second objectif est de mutualiser les actions et de pérenniser les nouveaux modèles économiques créés.

Le PTCE s'engage sur deux types d'activités :

- › les coopérations en faveur du développement d'une production locale ;
- › les actions en faveur de l'innovation et de l'amélioration de la qualité des produits.

Le PTCE cherche ici à concrétiser ces objectifs par des actions visant au partage de main d'œuvre entre membres ou par le développement d'un atelier mutualisé pour les professionnels qui ne disposent pas d'outils de travail.

Le PTCE cherche à mettre en œuvre également :

- › le développement d'un marketing territorial au travers d'un site « [madeingouttedor.com](http://madeingouttedor.com) », censé créer une visibilité sur internet et créer une identité commune. Cette action n'est possible que grâce à la coopération financière des adhérents du PTCE ;
- › un programme d'amélioration du visuel des boutiques et une série d'événements ponctuels pour mettre en avant les commerces de la mode situés à la Goutte d'Or.

Tous les adhérents participent au fonctionnement du PTCE de façon bénévole même s'il y a un coordinateur salarié qui gère les activités internes et externes. Il s'agit d'un vrai partenariat public / privé qui met en relation de nombreux acteurs.

Le PTCE fait appel à des organismes de formations et à des entreprises spécialisées lorsqu'aucun membre ne bénéficie des compétences requises pour développer une action.

L'essentiel des fonds provient de subventions publiques (Mairie de Paris, DIRECCTE, Région Ile-de-France, CDC). Seul un faible montant est apporté par les adhérents aujourd'hui. Toutefois, à termes, le PTCE doit être viable économiquement et devenir autogéré.

---

**Les PTCE sont un véritable atout pour un territoire. Le modèle souple et adaptable à chaque contexte permet de développer des coopérations positives, développant l'emploi dans les quartiers défavorisés et zones rurales. Ils permettent avant tout de structurer l'économie sociale et solidaire pour mutualiser les actions, générant ainsi des actions de plus grande ampleur, plus efficaces en faveur de l'emploi et de la réinsertion.**

**Les PTCE permettent également de réaliser des économies d'échelle, ce qui évite de disséminer les aides publiques à plusieurs acteurs, et permet de se concentrer sur moins d'acteurs qui peuvent agir plus efficacement. C'est un gain pour la collectivité et les collectivités.**

### **Marseille Solutions, un accompagnement de l'entrepreneuriat favorisant le lien entre les acteurs privés et les collectivités**

Marseille Solutions est une association fondée en 2013 qui aide au montage de projets à fort impact social/environnemental auprès d'acteurs publics et privés sur le territoire de la métropole de Marseille. Il s'agit d'un incubateur de projets innovants qui a pour objectif d'améliorer l'image de la ville et de faire de Marseille, la capitale des projets sociaux.

L'accompagnement s'effectue auprès des porteurs de projets, de l'idée au déploiement, en aidant à l'identification des opportunités, à la mobilisation des acteurs pertinents, à la co-construction d'un projet adapté, à l'élaboration du business plan, à la levée de fonds, à la communication, au recrutement.

Marseille Solutions mobilise l'ensemble des forces vives du territoire et met en relation les entreprises et les collectivités pour mener à bien les projets. En cinq ans d'existence, le réseau de Marseille Solutions atteint près de 1 000 acteurs publics, académiques, entreprises, réseaux d'entreprises et associatifs. A la fin de l'année 2017, Marseille Solutions a organisé un événement pour rassembler tous les acteurs ayant participé à un projet afin de renforcer le réseau et l'identité de l'association.

A ce jour, près de 30 projets (en cours ou déjà accélérés) ont été développés par Marseille Solutions, pour un montant levé de plus de 11 millions d'euros au total.

Les projets se développent dans tous les secteurs, même si la portée est exclusivement sociale et solidaire. Certains ont avant tout une portée sociale comme le développement de réseaux pour obtenir un stage au collège par exemple, mais d'autres permettent de développer l'emploi et l'entrepreneuriat dans les quartiers en difficultés :

- › **« Des étoiles et des femmes »** est un projet porté par le traiteur solidaire La Table de Cana que Marseille Solutions a co-conçu. L'idée est de permettre aux femmes des quartiers défavorisés de Marseille de bénéficier d'un accompagnement privilégié dans la restauration pour devenir cuisinière ou restauratrice. Le programme fonctionne par promotions annuelles de 12 femmes accompagnées. Elles bénéficient d'une formation accélérée pour obtenir le CAP cuisine et effectuent leurs stages auprès des plus grands chefs marseillais. Le programme alloue également des subventions en matière de garde d'enfants pour lever certains freins au retour à l'emploi. Ce programme mobilise une quarantaine de partenaires publics et privés dont Pôle Emploi, les missions locales, et des associations de quartiers pour détecter les potentielles lauréates, mais également les restaurateurs prestigieux de Marseille. Ce programme s'est aujourd'hui développé à Bordeaux, à Montpellier et à Nice ;
- › **Start'in Boite** est un projet co-conçu avec la Maison de l'emploi de Marseille qui a pour ambition de pérenniser les entreprises au-delà des cinq ans, qui sont un palier difficilement franchissable pour beaucoup d'entre elles (environ 50% à Marseille). Il s'agit plus concrètement d'un dispositif qui a pour principe d'héberger les jeunes pousses à potentiel au sein de PME ou de grandes entreprises bien implantées, pour qu'elles puissent bénéficier d'un hébergement, d'un coaching de la part d'un dirigeant, et d'un accès aux fonctions support (finance, communication...);
- › **Lab Emploi Senior** est un programme destiné aux demandeurs d'emploi de plus de 50 ans dont le taux de chômage est passé de 40% en 2010 à plus de 52% en 2017<sup>9</sup>. L'objectif est de permettre aux seniors de poursuivre des formations intergénérationnelles, courtes et adaptées aux besoins des entreprises dans le domaine du numérique, le Big Data, l'intelligence artificielle ou les drones, en partenariat avec des organismes de formation experts de ces sujets. Le projet a été initié par la société AG2R la Mondiale et est porté à Marseille par Marseille Solutions.

---

9- Source Pole Emploi

---

**Ces projets bénéficient tous de subventions publiques mais également de mécénats privés. Marseille Solutions permet ainsi la consolidation des moyens.** Ils ont été permis grâce à la gestion et la mobilisation du réseau par Marseille Solutions qui a su rapprocher les partenaires publics et privés autour d'intérêts communs : la meilleure image dont bénéficie une ville en proposant des solutions innovantes en matière d'emploi et d'insertion a des retombées positives sur l'image des entreprises locales.

**On peut trouver de nombreuses similitudes entre les métropoles de Marseille-Aix et de Lille-Roubaix-Tourcoing. Les deux métropoles sont confrontées à un fort chômage et un déficit d'image de la part des entreprises. Ces deux métropoles disposent également de la présence de très grandes entreprises, moteurs de l'économie locale.**

Contact : Alexis Bouges, chargé de projet, 06 50 00 63 15

### **Open cité : un dispositif issu d'une agence privée en faveur des collectivités, pour susciter le désir de créer son entreprise**

L'agence privée montpelliéraine Vizionari, originaire de Montpellier, a pour objectif de conseiller les acteurs publics dans la mise en place d'événements : événementiels entrepreneuriaux, parcours d'accélération, outils et sessions de formation des accompagnants à la création d'entreprise.

En 2015, l'agence avait été sollicitée par les agglomérations de Montpellier, Nîmes, Narbonne et Perpignan afin d'organiser un évènement en faveur du développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires au travers d'une action innovante qui fédère les acteurs économiques et les acteurs de chaque collectivité impliquée. Portant le nom de « Open'cité », il s'agissait d'un dispositif financé par la CDC et la DIRECCTE.

**L'objectif était de dynamiser collectivement la création d'entreprise, la mise en réseau et la création de projets coopératifs. Il s'agit de créer les conditions adéquates pour un meilleur développement des entreprises sur un territoire.**

Open'cité s'intégrait à une démarche commune émise par les agglomérations de Nîmes, Perpignan, Montpellier et Narbonne en faveur de l'accompagnement des potentiels

entrepreneurs au sein des QPV. Le projet Open'cité a donc été créé sous la forme d'un accélérateur qui s'effectuait en trois étapes :

- › **une conférence** pour inciter à la création d'entreprise en faisant se rencontrer les acteurs économiques du territoire : lors de cette conférence, les porteurs de projets rencontrent des entreprises déjà installées dans le territoire. En amont, au sein des QPV, des personnes ressources établissent un travail de terrain pour repérer les potentiels porteurs de projets ;
- › **un concours pour la création d'entreprise** : il se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, chaque agglomération membre du programme organise une première étape d'entretiens. Face à un jury d'experts (entrepreneurs, accompagnants à la création d'entreprise...), le porteur de projet dispose d'une minute pour présenter son projet et se faire « recruter » par un expert qui le coachera afin d'améliorer son projet lors des phases suivantes du concours. Lors d'une deuxième phase, les projets lauréats de chaque agglomération sont mis en compétition afin d'établir une sélection finale des projets retenus pour le suivi de création d'entreprise ;
- › **l'incubation** : après le concours, le programme Open'cité crée un incubateur éphémère, mis en place dans chaque agglomération. Les lauréats bénéficient alors de micro-formations personnalisées, de présentations d'offres de services à l'accompagnement à la création d'entreprise/formation/insertion professionnelle. Il permet également aux participants de consolider leurs réseaux et d'acquérir des compétences techniques, notamment pour créer un business plan.

Open'cité cherchait à reproduire la démarche de la French Tech<sup>10</sup> au sein des QPV, c'est-à-dire mettre en avant des initiatives pour gagner en visibilité, donc en potentiels investisseurs. L'objectif était de générer une synergie pour les structures qui se trouvent au service des habitants (missions locales, associations, Pôle emploi...) afin qu'elles puissent mieux détecter les potentiels porteurs de projets et les mobiliser vers un projet professionnel.

---

10- La French Tech est une initiative de l'Etat, qui depuis 2013, permet de favoriser le développement de start-ups et la mise en réseau pour créer des synergies d'entreprises. L'objectif de la French Tech est de rendre plus lisible la politique de l'Etat en faveur des start-ups et d'accroître la coordination des acteurs publics qui œuvrent pour le développement des jeunes entreprises. Pour en savoir plus : <http://www.lafrenchtech.com/>

---

**Le dispositif se situait en amont de la création d'entreprises, mais il permettait de générer des réseaux d'entreprises, de participants et favorisait le développement économique dans les territoires fragiles économiquement.** Il permettait également de diminuer les obstacles à la création d'entreprise grâce à un suivi personnalisé des porteurs de projets et permettait un meilleur dialogue entre les acteurs de l'emploi, qui se trouvent unis par un dispositif commun.

*Contact : Pierre Alzingre, Fondateur de l'agence Vizionari,  
06 86 67 63 28*

### Les informations à retenir

- › La multiplication des initiatives de soutien à l'entrepreneuriat témoigne de la volonté de la part des collectivités de favoriser et de décomplexer des quartiers longtemps mis de côté dans leur capacité à pouvoir être acteur du développement économique. Cette stratégie cherche à impliquer les QPV dans une dynamique globale, métropolitaine de développement économique :
  - le dispositif Lyve Lyon et le Campus urbain Seine-Amont démontrent l'intérêt d'une stratégie métropolitaine en faveur de l'animation économique du territoire tout en s'appuyant sur des quartiers prioritaires comme opportunité de développement et permettant de développer un tissu économique adapté ;
  - les actions portées par Marseille solutions et Open Cité mettent en lumière le rôle d'interface que des structures peuvent jouer entre les acteurs privés et les collectivités publiques. Ce rôle leur permet de se rapprocher plus facilement des entreprises du territoire en se détachant d'un portage unique de la collectivité publique.
- › Développer l'entrepreneuriat au sein des QPV permet de soutenir des entrepreneurs issus de ces quartiers, qui en connaissent les rouages et les aspirations des populations. Cela permet de mieux ancrer les entreprises aux quartiers et de les dynamiser.
- › Le mécénat constitue une opportunité de rapprochement avec les entreprises et permet de fédérer un réseau autour de projets communs. L'initiative d'Angers Mécénat portée par l'action publique est une opportunité pour une collectivité de renforcer une stratégie d'animation économique.
- › La possibilité de regroupement offerte par les PTCE est un levier à actionner pour favoriser la dynamique de réseau d'entreprises. L'action publique a un rôle à jouer dans la communication autour de cet outil. Le développement de PTCE pour des entreprises présentes dans les quartiers prioritaires est une piste de développement de l'animation économique du territoire. Les projets soutenus dans ce cadre permettent de développer des actions adaptées aux caractéristiques des quartiers prioritaires.

### Les conditions de réussite de mise en œuvre des projets

- › Les initiatives en matière d'animation économique doivent connaître et s'adapter aux contextes locaux pour être efficaces.
- › Les lois du marché ne suffisent pas pour inclure les populations des QPV et les collectivités doivent s'impliquer pour les intégrer dans le tissu économique local.
- › Bien que l'origine d'un projet d'animation territoriale puisse provenir d'acteurs publics ou privés, le succès quant à lui, provient avant tout de la coopération entre les acteurs ainsi que de l'absence d'ordre hiérarchisé entre les deux parties.

# CONCLUSION

---

**Le développement d'une stratégie d'animation économique par l'action publique constitue une opportunité de tisser des liens avec les acteurs économiques du territoire.** Elle semble aujourd'hui devenir un outil essentiel pour vitaliser et dynamiser le tissu économique présent dans le territoire. L'acteur public et donc la métropole a un rôle de pilote à jouer dans l'animation économique territoriale.

Les questions relatives à l'échelle d'intervention et à l'appui sur des acteurs et dispositifs existants doivent être posées :

- › **l'échelle territoriale.** La nature du tissu économique est très différente selon les quartiers prioritaires et les sites en renouvellement urbain. Il est nécessaire de s'adapter aux contextes locaux. A ce titre, les acteurs de terrains (MDE, Mairie, associations) sont des relais importants pour déployer une animation économique adaptée. Toutefois, les quartiers en renouvellement urbain et plus globalement les quartiers de la géographie prioritaire doivent faire face à des problématiques communes, notamment en termes de déficit d'image. **L'opportunité de fédérer les entreprises, de valoriser les expériences d'entrepreneuriat à l'échelle des quartiers prioritaires de la MEL pourrait constituer une initiative en faveur de l'animation économique et du renforcement des liens entre action publique et les entreprises ;**
- › **l'appui sur les acteurs et dispositifs existants.** L'action publique, au travers des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat et d'emploi peut développer une animation économique des quartiers. **Au sein de la métropole lilloise, le développement de « lieux totem » de la « fabrique à entreprendre » dans les quartiers prioritaires, le projet de « campus territorial » porté par la MDE Métropole Sud, ou encore la mise en place d'actions innovantes en faveur de l'emploi (salon Game of jobs) sont autant d'initiatives permettant de rapprocher les acteurs publics et les acteurs économiques des quartiers.** En effet, par exemple, les lieux totem de la Fabrique à entreprendre vont nécessiter de promouvoir les activités économiques déjà présentes dans les quartiers, de les identifier, de les faire adhérer pour accompagner/ parrainer les futurs porteurs de projets.

**Il ressort de l'analyse qu'une animation économique portée par l'action publique est possible s'il y a une opportunité de fédérer les entreprises autour de valeurs communes : le soutien à l'entrepreneuriat pour La fabrique à entreprendre, les besoins des entreprises (ressources humaines, formation...) pour d'autres initiatives.** La mise en place d'ateliers territoriaux, organisé par l'ADULM, pour chaque quartier en renouvellement urbain dans le cadre de la phase 1 de cette démarche, a permis de faire se rencontrer les acteurs économiques et de fédérer autour d'un projet de développement du quartier par exemple.

Une fois le projet commun défini, le benchmark en dehors des frontières de la métropole a permis de valoriser des outils au service d'une animation économique : l'expérience de Lyve Lyon, le développement du mécénat, la visite de lieux tiers, les PTCE, Marseille solutions... sont autant d'initiatives s'inscrivant dans le renforcement de liens avec les entreprises.







Centre Europe Azur  
323 Avenue du Président Hoover  
59000 LILLE

+33 (0)3 20 63 33 50  
[agence@adu-lille-metropole.org](mailto:agence@adu-lille-metropole.org)  
[www.adu-lille-metropole.org](http://www.adu-lille-metropole.org)

 [adulm59](https://www.facebook.com/adulm59)

 [ADULM59](https://twitter.com/ADULM59)

 [adulm](https://www.linkedin.com/company/adulm)